

# BRUISSEMENTS DE CANAUX

Bulletin de l'association VALLEE DES FORGES. Numéro 15 – Décembre 2015



*Vue arrière de l'auberge avec le hangar du premier maire Jean-Baptiste Boudarel au Pont - 1886*

## Encore raté !

Les municipalités pontoises se succèdent dans un bien pathétique vacarme électoral.  
Les Anniversaires Historiques pontois s'enchaînent dans un bien affligeant silence local.

**Et oui, en cette année 2015 notre chère commune a eu 150 ans !  
Un anniversaire bien silencieux !**

Même pas une référence pour le feu d'artifice du 14 juillet, à **2 jours de l'anniversaire** !  
Même les manifestations historiques de l'année ont brillé par leur silence ! Une incompétence notoire pour la visite historique guidée du village au début du mois d'août ? Un Comble pour les journées du patrimoine dans le Temple-musée de la faulx dépositaire de l'histoire de la commune ! !

**Les occasions étaient nombreuses,  
les dépenses bien peu ruineuses,  
mais l'Histoire de Pont-Salomon n'a même pas mérité un discours gratuit !**

Et pourtant ! Que seraient nos cher(e)s élu(e)s et eussent-ils seulement été élus s'ils avaient été noyés dans la masse de la population de Saint-Didier-La-Séauve, d'Aurec ou de Saint-Ferréol comme pouvaient l'être les habitants des villages qui allaient faire Pont-Salomon ? Leur reconnaissance n'eût-elle pas mérité une célébration de la loi qui à défaut de les faire rois les fait édiles ? Cette loi du **mercredi 12 juillet 1865** qui érige des territoires disparates éparpillés autour du lieu-dit le Pont-Salomon en commune indépendante. **C'était il y a exactement 150 ans.**

Alors, petite association sans prétention ni subvention, même pas mentionnée dans la liste des associations pontoises sur le site internet de la commune alors qu'elle anime la vie locale depuis 1981, « Vallée des forges » se propose modestement de combler cette lacune pour rappeler une tranche essentielle de votre histoire locale.

## La création de la commune de Pont-Salomon le mercredi 12 juillet 1865

Tout commence en l'année 1861. Les usines de faux fonctionnent sur cinq sites, ceux de La Fraque et de La Méane ne sont pas encore ouverts. Durant les trois premiers mois de cette année trois pétitions sont signées, une dans chacune des trois communes où sont concernés les villages « indépendantistes. » Pour Aurec, ceux de Buchères, Chabannes, La Méane et une partie de le Pont-Salomon, pour Saint-Didier-La-Séauve, ceux de l'Hermet-bas, Lacombe, La Chazellie et une partie de le Pont-Salomon, pour Saint-Ferréol ceux de Barret, le Foultier, le Rochain, Cubrizolles et la plus grosse partie de le Pont-Salomon. Toutes demandent l'érection d'une nouvelle commune distincte dont le chef-lieu serait le hameau de le Pont-Salomon qui est actuellement le quartier du Pont autour du pont sur la rivière, hameau lui-même partagé entre les trois communes. Les pétitions recueillent plus de 200 signatures et présentent dans les termes identiques les mêmes arguments : l'éloignement de ces villages de leur chef-lieu respectif de commune qui ne permet pas de faire instruire les enfants dans les écoles situées aux dits chefs-lieux, l'éloignement des forces chargées de la sécurité municipale pour surveiller la douzaine de cabarets existants et enfin une population estimée à 1 500 âmes amplement suffisante pour une nouvelle commune viable. Les pétitions sont envoyées au préfet de la Haute-Loire Paul-Rostan d'Ancemuze et au Conseil général. Pour faire pression sur ces deux administrations elles sont accompagnées d'une lettre avec le plan prévu de la commune projetée signée le 5 avril 1861 par le directeur des usines de faux Fleury Binachon qui prend l'engagement de faire tous les sacrifices financiers nécessaires. Si le représentant de l'Etat approuve la démarche le Conseil général la refuse au motif que toutes les formalités n'ont pas été remplies. Finalement une commission syndicale est créée le 17 juin 1862 par arrêté du ministre de l'Intérieur, la procédure se met en marche. Les enquêtes de Commodo et incommodo se déroulent durant trois jours dans les communes concernées, elles sont annoncées 8 jours à l'avance par voies d'affichage et sons de caisse du garde-champêtre. A Saint-Didier l'enquête débute le dimanche 6 juillet 1862 à 8 heures dans la salle de la justice. Durant les trois jours légaux trois opposants à la nouvelle commune se manifestent, Pierre Bayon, Pierre Vialleton et le notaire Riou. Le jeudi 10 juillet à 9 heures c'est au tour d'Aurec dans la salle de la mairie, 23 opposants à la nouvelle commune. Enfin le dimanche 13 juillet à Saint-Ferréol à 8 heures dans la salle de l'école sise dans le local de la mairie, 140 opposants. Les conseils municipaux des trois communes sont également appelés à se prononcer. Tous s'opposent à la création pour le même motif que la nouvelle entité amoindrirait leur territoire et leur population : le dimanche 13 juillet Aurec qui regrette de perdre 324 habitants sur 2 829 habitants, le samedi 19 juillet Saint-Didier qui perdrait 205 habitants sur 5 121 et le dimanche 20 juillet Saint-Ferréol qui serait le plus impacté avec le départ de 637 habitants sur 1 764 soit plus du tiers de sa population. Malgré ces oppositions le Conseil général dans sa séance du 27 août 1862 suit l'avis favorable donné par le préfet et entérine la création de la commune. Le 18 janvier 1863 à Yssingaux le contrôleur chargé de fixer les limites de la commune arrête le projet pour un total de 1 166 habitants. Le 7 septembre 1863 le procès-verbal qui indique la configuration claire et précise de la nouvelle commune est signé par les maires de Saint-Didier et de Saint-Ferréol, mais pas par l'adjoint faisant fonction de maire pour Aurec. En juin 1865 la Commission syndicale déclare dans un rapport «oui, la délimitation est parfaite, il n'y a absolument rien à changer.»

**Le mercredi 12 juillet 1865 une loi érige Pont-Salomon en commune.**

**Le vendredi 25 août le maire est nommé par l'administration préfectorale** comme pour toutes les communes de moins de 3 000 habitants sous le Second Empire. Le nouveau préfet Demonts choisit **Jean-Baptiste Boudarel** propriétaire aubergiste et maître de postes né à Pont-Salomon le 19 octobre 1819, époux d'Anne-Marie Fayolle née en 1815 à Yssingaux, père de 4 enfants et dont la fortune est évaluée à 5 000 francs.

**Le lundi 9 octobre** il est installé à la sous-préfecture d'Yssingaux par le sous-préfet J. Baptiste Bonhomme.

**Les élections municipales du dimanche 29 octobre, les premières de la commune,** désignent 12 conseillers, Jules Holtzer maître de forges, Blaise Barnier cultivateur, Charles Lecomte chef d'approvisionnement aux usines, Fleury Binachon directeur d'usine, Jean-Baptiste Deville cultivateur, Blaise Barrellon contremaître aux usines, Claude Chavot cultivateur, Jean Massardier voiturier, Jean- Mathieu Rouchon finisseur, Théodore Veron propriétaire, Antoine Doron platineur et François Morin gazier aux usines.

**La première réunion du Conseil municipal a lieu le dimanche 12 novembre 1865 à 11 heures du matin.**

**La première naissance dans la commune :** Florent Fronhober le mardi 7 janvier 1866 à 8 h 30 à la Caserne

**Le premier décès :** Catherine Charrouin épouse Touron, 77 ans, le samedi 18 janvier 1866 à 1 h à Buchères

**Le premier mariage :** le mercredi 9 mai 1866 à 7 h entre Jean Guillaumond, 23 ans, ouvrier aux usines domicilié au Foultier et Françoise Delalle, 17 ans, ménagère domiciliée aussi au Foultier.

*Joseph GOURGAUD*